



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

v2023

À LIRE OBLIGATOIREMENT AVANT CHAQUE BATTUE ET AVANT DE SIGNER LE REGISTRE

Aujourd'hui nous chassons quoi et où ? :

- 1
 - localisation de la traque, des lignes de postés et des panneaux de signalisation de la battue
 - préciser espèce(s) et nombre(s) des gibiers autorisés au cours de la battue.

Les déplacements s'effectuent arme déchargée :

- 3
 - à pied : arme ouverte non chargée
 - en véhicule : arme placée sous étui ou démontée.

Le tir s'effectue :

- 5
 - sous l'entière responsabilité du tireur - exclusivement sur un animal parfaitement identifié et à une distance limitée
 - obligatoirement fichant
 - pour les traqueurs uniquement tir de défense - pas de munition dans la chambre.

Pendant la chasse et lors des déplacements :

- 7
 - avoir un comportement respectueux des propriétés, des biens et des personnes

Tout le monde doit avoir :

- 2
 - une veste ou un gilet orange
 - une corne de chasse. (appel des différentes sonneries: début, fin de traque, animaux prélevés etc ..)

En arrivant au poste :

- 4
 - repérez vos voisins et les zones où il ne faut pas tirer
 - définissez vos angles de sécurité (30°)
 - Attendez le signal de début de battue pour charger votre arme - tout déplacement devient alors interdit.
 - Pas d'arme chargée portée à la bretelle.

La fin de battue :

- 6
 - après le signal de fin de battue, décharger votre arme, tout tir devient strictement interdit.
 - répéter le signal de fin de battue avant tout déplacement.

Des consignes particulières aujourd'hui ?

Des Questions ?

- 8
 - Oui / Non ?

Bonne chasse à toutes et à tous !